



## **Information générale**

Pole Education

BT/PN/SB-03-2020

Objet : Mesures prises dans le cadre de l'épidémie coronavirus – COVID 19

*Madame, Monsieur,*

*Le Président de la République a pris la parole ce jeudi pour faire face à la crise exceptionnelle du COVID 19. Le Chef de l'Etat a ainsi annoncé des mesures essentielles :*

- *La fermeture de tous les établissements accueillant des jeunes et des enfants (crèches, écoles, collèges, lycées, universités),*
- *Le maintien des élections municipales*
- *La demande aux personnes âgées et aux personnes les plus fragiles de rester le plus possible à leur domicile et d'éviter les contacts,*
- *La limitation au strict nécessaire des déplacements,*

*Ces mesures viennent compléter les dispositifs de mesures barrières de propagation du virus déjà en place.*

*Dans ce contexte, nous vous informons de la fermeture des services suivants à compter du lundi 16 mars et ce jusqu'à nouvel ordre :*

*Pour la Petite Enfance :*

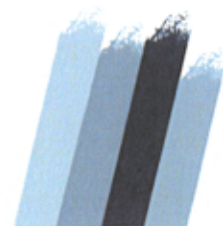
- *Les crèches*
- *Lieu d'accueil enfants parents*
- *Les ateliers collectifs du relais assistantes maternelles (RAM)*

*Pour l'enfance et la jeunesse :*

- *Les écoles*
- *Les accueils périscolaires et accueils de Loisirs*
- *Les activités multisports*
- *Les restaurants scolaires*

*Concernant les activités sportives et culturelles :*

- *L'école de musique municipale*
- *Les manifestations culturelles et/ou sportives*
- *Les salles de sport et vestiaires*
- *Les entrainements collectifs sportifs et compétitions.*





# Bruges

*Par ailleurs, toutes les dispositions ont été prises pour permettre aux électeurs de voter dans des conditions sanitaires optimales ce dimanche. En complément, nous vous invitons à cette fin de bien vouloir vous munir d'un stylo noir ou bleu lorsque vous vous présenterez au bureau de vote.*

*Nous vous invitons en cas de besoin d'informations complémentaires à consulter le site internet de la ville où vous trouverez tous les contacts utiles pour répondre à vos questions [www.mairie-bruges.fr](http://www.mairie-bruges.fr)*

**Standard Mairie** : 05 56 16 80 80

**Pôle Education** (écoles, restaurants, accueils périscolaires et de loisirs) :

05 56 16 80 63 ou 05 56 16 80 76 [e-periscolaire@mairie-bruges.fr](mailto:e-periscolaire@mairie-bruges.fr) [e-scolaire@mairie-bruges.fr](mailto:e-scolaire@mairie-bruges.fr)

**Crèches et accueil Petite Enfance** : 05 56 16 64 11 [e-ape@mairie-bruges.fr](mailto:e-ape@mairie-bruges.fr)

**Pôle Culture, Jeunesse, Sports et Vie Associative** : 05 56 16 17 90 ou 05 56 16 80 48

[e-associations@mairie-bruges.fr](mailto:e-associations@mairie-bruges.fr)

*Vous remerciant de votre compréhension, je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de ma parfaite considération.*

**Le Maire,**



**Brigitte TERRAZA**